



Audioconférence du 27 et 30 mars 2020 avec M. MEUNIER, Directeur interrégional Compte-rendu

Quelques chiffres pour l'interrégion :

- 290 agents présents le 27/03 et 261 le 30/03
- 32 en maladie le 27/03 et 25 le 30/03 (cas de suspicions de coronavirus non confirmés).
- 50 en quatorzaine le 30 mars.

1/ Gestion RH

- Quels sont les retours de quatorzaine ?

Réponse du DI, Une reprise est possible après avis systématique du médecin de prévention pour chaque retour.

- Est-il prévu une nouvelle enquête pour connaître la situation de chacun (garde d'enfants, agents les plus fragiles...) ?

Réponse du DI, il n'est pas prévu d'enquête.

- Le déplafonnement des heures ?

Réponse du DI, il n'a pas connaissance d'heures réalisées au-delà des 14 heures d'écrtage mais si des cas devaient se présenter, il n'y aura pas d'écrtage.

- Question sur les SRE, tous les agents sont en AEA mais risquent de perdre des RTT ?

Réponse du DI, les SRE ne font pas partie du PCA (Plan de Continuité de l'Activité) mais à conscience que des agents continuent à réaliser des tâches à distance. Le DI déclare qu'en l'état 11 jours d'absences font perdre 1 jour de RTT mais qu'il n'a pas connaissance de dispositions particulières et qu'il regarde les situations en fonction du PCA.

Avis de L'USD-FO, en ces temps de crise il y a un décalage entre une actualité de crise sanitaire majeure, le chef de l'Etat parlant de guerre sanitaire, et le fait d'aborder le sujet des RTT.

Il faut avant tout apporter notre soutien à toutes celles et ceux qui assurent le PCA mais aussi à celles et ceux qui, par leur action individuelle dans l'état de confinement, contribuent à lutter contre la propagation du coronavirus.

Concernant les CMO, RTT, RC, AEA, ASA, il s'agit de sujets qui sont portés par L'USD-FO en instance nationale sur lesquels les instances locales n'ont que peu d'emprises.

➤ Question sur l'assistance psychologique aux agents ? cas d'un agent d'île de France qui aurait attenté à ses jours ?

Réponse du DI, il a demandé à la psychologue de la DI de rédiger une fiche pour le soutien qui peut-être apporté, surtout aux personnes seules. Il y a aura également une nouvelle fiche « vivre le confinement ». Il a demandé aux chefs de service d'être attentifs et de recenser, le cas échéant, les personnes qui pourraient faire l'objet « d'une dérive personnelle ».

➤ Les campagnes de mutations seront-elles réalisées ?

Réponse du DI : Il y aura une campagne d'entretiens téléphoniques pour les postes à profil afin de pouvoir respecter le calendrier prévu pour la réalisation des mutations.

➤ M. MEUNIER indique que la paie sera réalisée, normalement sans impact. Seuls pourraient être impactés les agents qui ont des éléments variables supérieurs à 20 %.

2/ Les Missions

➤ Dispositions sur les imports/exports dans le cadre du COVID-19 ?

Le DI indique que les services réalisent le contrôle sur les masques pour vérifier les normes. Des contrôles à la circulation sont faits pour la lutte contre les contrefaçons de masques. Les contrôles sont faits en lien avec la DG et le SARC. Le 30 mars des masques arrivés le WE de Chine ont été libérés par le bureau d'Arras après contrôle de l'équivalence de normes.

➤ Bilan LCF ?

Réponse du DI, actuellement pas ou peu de résultats ce qui se comprend en ce temps de crise sanitaire mais il convient d'adapter les contrôles afin de reprendre une activité contentieuse portant notamment sur les produits transportés dans le fret. Les services doivent être présents pour assurer prioritairement les missions prévues dans le PCA qui comprend une partie LCF. Il a sollicité des parquets généraux (Douai et Amiens) le relèvement des seuils transactionnels de la douane. Il a reçu des réponses positive du PG d'Amiens et du PG de Douai. Des instructions seront transmises aux services.

➤ Travail en frontière ?

Réponse du DI du 27/03 :

- Pas de demande en ce sens de la DZPAF.

- Sa volonté de réaffirmer le travail en retrait par le contrôle des marchandises.

L'USD-FO a objecté que les contrôles en dynamique ne pouvaient se faire à deux personnes par voiture. Le chef de bord ni le chauffeur ne peuvent actionner la rampe à messages défilants car la commande est au niveau du passager.

Le DI a répondu que dans ce cas les contrôles ne se faisaient pas .

Réponse DI du 30/03 :

M. MEUNIER a indiqué une évolution avec une volonté de se placer en frontière pour réaliser des contrôles LCF sur les poids-lourds notamment. Il souligne que les organisations de fraude pourraient tenter d'utiliser cette période de crise pour passer des marchandises prohibées. Il insiste sur la possibilité lors des contrôles de découvrir des masques ou du matériel médical qui sont actuellement réquisitionnés pour les soignants.

En réponse à l'interrogation du DI sur l'absence de résultats contentieux, l'ensemble des OS a répondu :

- Il y a une forte baisse du trafic routier

- Les agents ont dû travailler en retrait de la frontière depuis des années. La douane ne possède plus les infrastructures pour la réalisation de ses contrôles.

- Il convient de ne pas tirer de conclusions hâtives dans cette période de crise sanitaire.

- Les personnels ont un doute sur la capacité à gérer correctement une procédure. Les services de police sont orientés sur la mission confinement, la magistrature se concentre sur les affaires essentielles et il n'est pas certain que les avocats se déplacent.

➤ Le DI a remercié les OS de ces réponses et a déclaré qu'il peut y avoir une reprise de la LCF dans le cadre du PCA. Les moyens de contrôles sont réunis, EPI dont masques et gants, véhicules, relèvement des seuils transactionnel, procédures et suites contentieuses seront suivies par les parquets... Il a conclu son propos en indiquant que notre administration devait répondre présente et que l'absence de résultats LCF, si elle pouvait très bien être comprise au début de la crise, pourrait pénaliser notre administration dans le futur.

L'USD-FO comprend que notre administration doit répondre présente et réaliser ses missions essentielles dans le cadre du PCA mais il convient de s'assurer de toutes les conditions de sécurité, notamment sanitaires, pour permettre la réalisation des contrôles.

➤ Question sur les déplacements de chefs de services dans des unités surveillances qui sont fermées.

Le DI répond qu'il n'a pas connaissance de cela mais que si des chefs de services se déplacent c'est qu'il y a manifestement nécessité.

L'USD-FO a précisé que les CSDS ont la responsabilité des équipements et matériels qui se trouvent dans leurs locaux. En conséquence, il est totalement légitime qu'ils se déplacent pour s'assurer de la sécurité des locaux, même si le service est fermé.

2/ Les Equipements

➤ Utilisation des PC du bureau pour le télétravail ?

Réponse du DI, les règles de sécurité informatiques ne le permettent pas. Les agents doivent utiliser les PC portables des services ayant une connexion Rapido à défaut le travail doit se faire à partir d'échanges de messages via Mercure.

L'USD-FO a demandé qu'il y ait une reconnaissance de l'investissement des agents dans le cadre du PCA.

M.MEUNIER a répondu que le ministre a félicité la douane pour sa réactivité en s'organisant vite et bien. Il a ajouté qu'un message collectif de reconnaissance sera transmis et que toutes les situations sont difficiles. Il ajoute qu'il ne faut pas discriminer les personnes, chacun ayant un rôle important dans la gestion de cette crise.

L'USD-FO partage cette vision, il faut en effet que la reconnaissance se fasse vers tous les agents.

Prochaine réunion le mercredi 1° avril à 15h50.

N'hésitez pas à nous adresser vos questions !